



Budget primitif 2019

Conseil municipal du 25 mars 2019



Le budget primitif d'une commune est d'abord la transcription budgétaire des orientations de l'équipe municipale.

Le budget 2019 est réaliste et volontaire ! A force de rigueur, d'économies, de choix judicieux d'investissement, nous avons réussi à l'équilibrer sans recourir à la fiscalité tout en maintenant un niveau de service apprécié des Magnycois.

Ce budget permet de poursuivre l'action municipale dans le sens du service public de qualité et de l'innovation tout en maîtrisant les coûts.

Plan

L'équilibre général

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement



L'équilibre général

L'équilibre général

Un budget équilibré à 23 255 276,49€

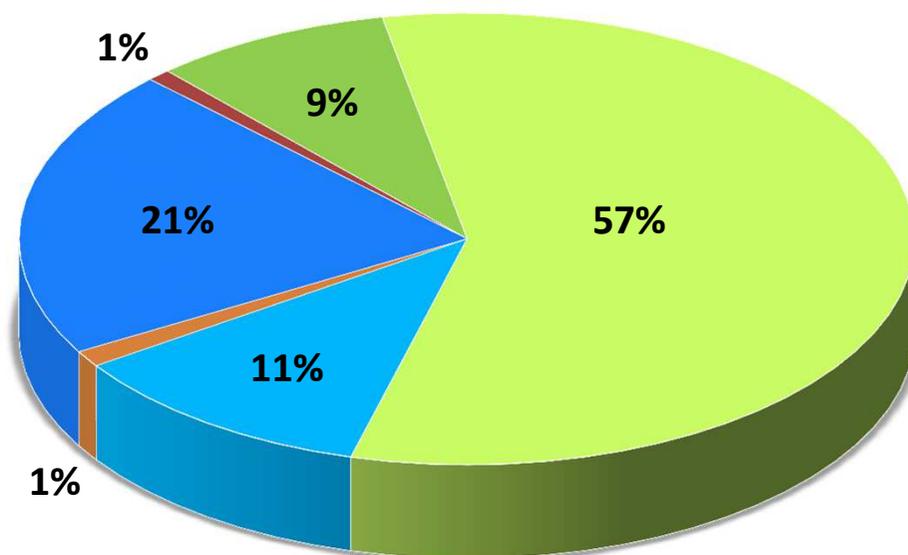
| | Recettes | Dépenses |
|----------------|------------------------|------------------------|
| Fonctionnement | 16 193 156,73 € | 16 193 156,73 € |
| Investissement | 7 062 119,76 € | 7 062 119,76 € |
| TOTAL | 23 255 276,49 € | 23 255 276,49 € |



La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble recettes réelles



- 002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement
- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits gestion courante

Les recettes de fonctionnement

Des prévisions prudentes sur les recettes de fonctionnement

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|---|----------------|--|
| 002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement | 3 366 047,24 € | Excédent de fonctionnement 2018 |
| 70 - Produits des services | 1 397 700 € | Restauration scolaire : 565 000 € Enfance : 440 000 € Scolaire : 55 000 € Crèche – Multi accueil : 222 000 € Senior : 55 000€ Culture : 14 000 € Sport : 11 000 € Autres- cimetières- domaine public : 35 700 € |
| 013 - Atténuations de charges | 138 150,82 € | Remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale pour les absences des agents |
| 75 - Autres produits gestion courante | 188 250 € | Loyers/charges logements communaux : 164 250 € Loyers équipements communaux : 24 000 € |
| 77 – Produits exceptionnels | 2 000 € | Mise en fourrière |

Les recettes de fonctionnement

Une fiscalité inchangée

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|----------------------|-------------|--|
| 73 - Impôts et taxes | 9 258 591 € | Contributions directes : 6 565 844€ Attribution de compensation : 2 028 362 € FNGIR : 302 913 € Taxe sur l'électricité + pylône : 159 472 € Droits de mutation : 202 000 € |

Pas d'augmentation des taux de fiscalité directe locale

| | |
|-------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 11,79 % |
| Foncier bâti | 23,19 % |
| Foncier non bâti | 82,87 % |

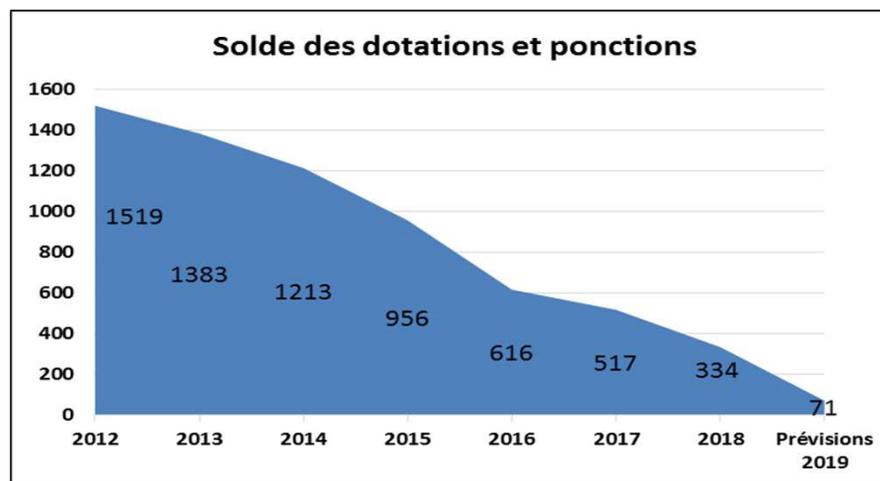
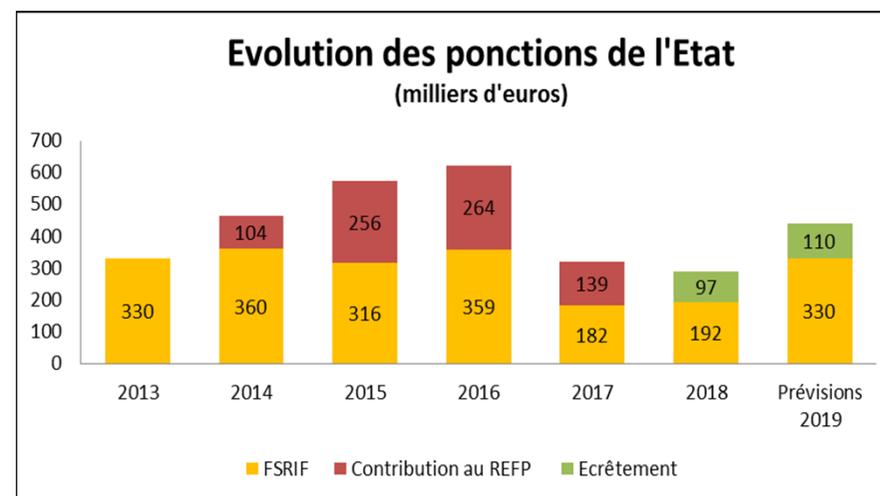
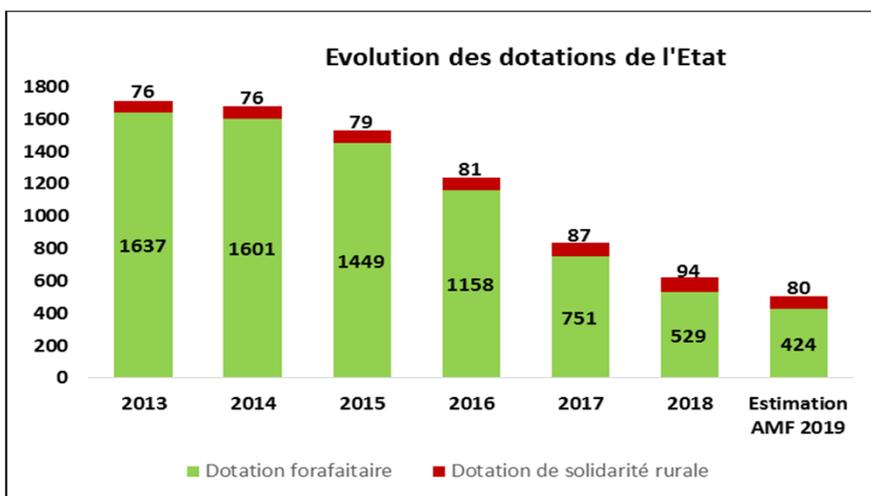
Les recettes de fonctionnement

Une nouvelle baisse des dotations répartie entre recettes et dépenses

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|----------------------------------|-------------|--|
| 74 - Dotations et participations | 1 833 300 € | DGF : 424 000€ (- 110 559 €) Dotation de solidarité rurale : 80 000 € FCTVA : 10 000 € Emploi avenir : 10 000 € Transports scolaires : 81 000 € DCRTP : 100 000 € Allocations compensatrices TF : 7 000 € Subventions CAF : 1 082 300 € Fonds de concours Estaminet : 30 000 € Autres subventions : 9 000 € |

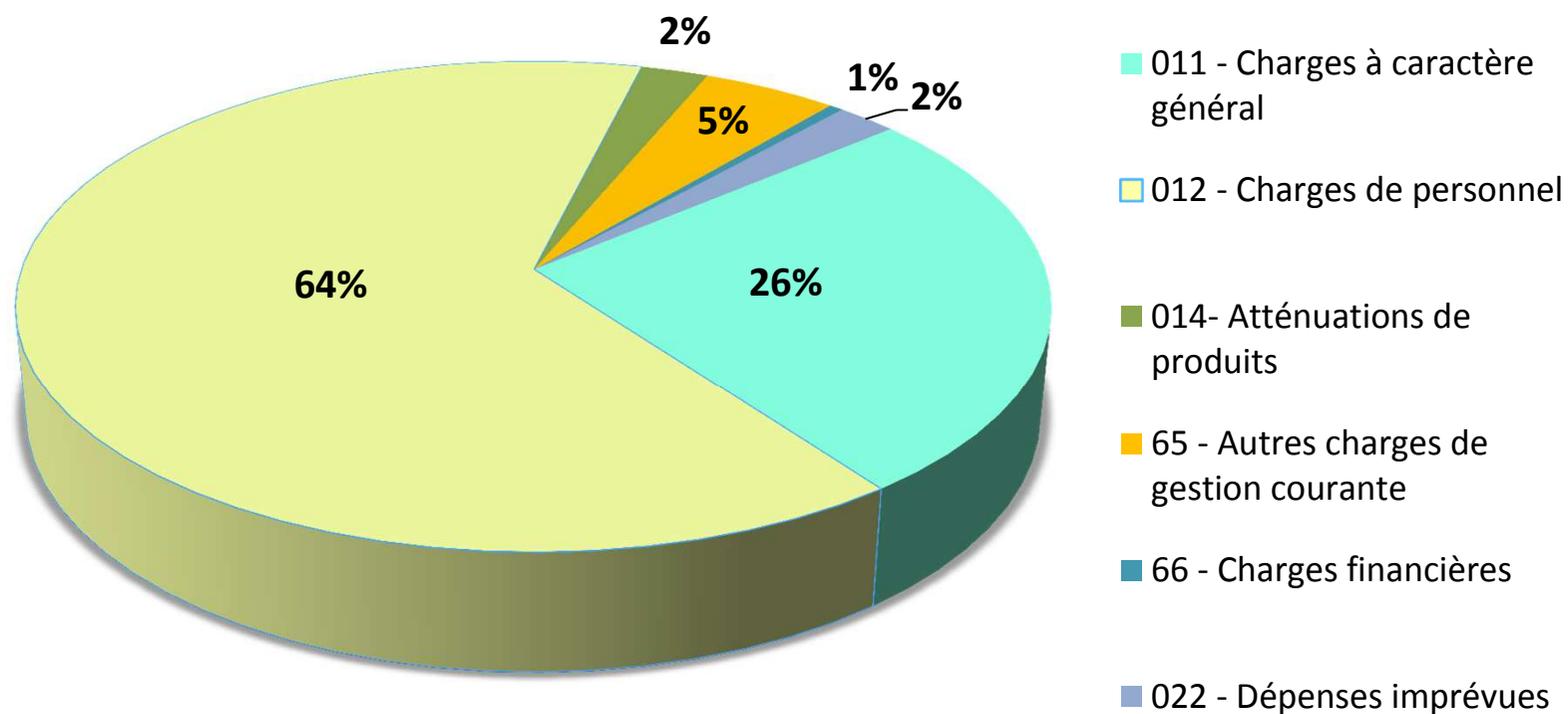
Les recettes de fonctionnement

Des concours financiers de l'Etat en baisse continue



Les dépenses de fonctionnement

Vue d'ensemble



Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|-----------------------------------|-------------|--|
| 011 - Charges à caractère général | 3 531 556 € | Restauration collective Fluides Fournitures administratives et techniques Entretien/maintenance des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, des véhicules et des matériels Assurances Formation des agents Transports collectifs Animations/sorties/séjours |

Les dépenses de fonctionnement

Des charges de personnel intégrant les évolutions réglementaires

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|----------------------------|-------------|---|
| 012 - Charges de personnel | 8 698 380 € | Masse salariale dont PPCR et Glissement Vielllesse Technicité des agents communaux Assurance statutaire : 227 000 € |

Les dépenses de fonctionnement

Un maintien des soutiens aux associations, au CCAS et à la Caisse des Ecoles

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 65 - Autres charges gestion courante | 663 420 € | Subventions aux associations : 233 805 € Subventions Caisse des écoles : 103 200 € Subvention CCAS : 150 000 € Contribution au PNR : 43 500 € Indemnités/formations élus : 129 415 € Autres frais (frais scolarité autres) : 3 500 € |

Les dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement

| Chapitres / articles | Budget 2019 | Commentaires |
|---|------------------------|---|
| 66 - Charges financières | 68 000 € | Intérêts des emprunts et ICNE |
| 67 - Charges exceptionnelles | 44 810 € | Subventions exceptionnelles versées aux associations Titres annulés sur exercices antérieurs |
| 022 – Dépenses imprévues | 297 430 € | |
| Total dépenses réelles de fonctionnement | 13 633 596 € | |
| 042 - Opérations d'ordre entre sections | 500 090 € | Dotations aux amortissements (repris en recettes d'investissement) |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 2 059 470,73 € | Autofinancement(repris en recettes d'investissement) |
| Total dépenses de fonctionnement | 16 193 156,73 € | |

La section d'investissement

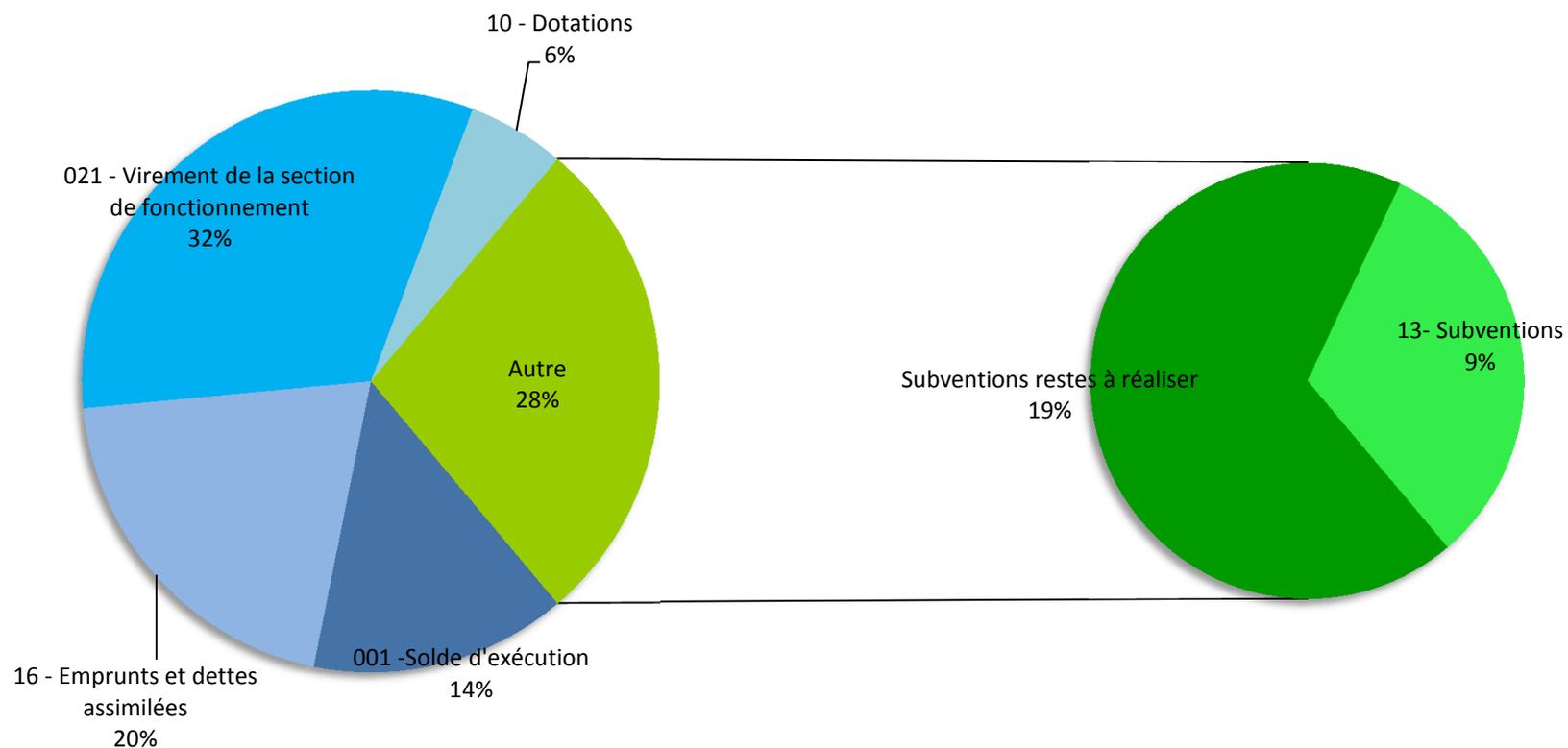
Les dépenses d'investissement

Vue d'ensemble

| Chapitres / articles | Crédits nouveaux | Restes à réaliser 2018 | Total BP 2019 |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| 20 - Immobilisations incorporelles | 92 450,00 € | 163 292,24 € | 255 742,24 € |
| 21 - Immobilisations corporelles | 221 310,00 € | 153 973,91 € | 375 283,91 € |
| 23 - Immobilisations en cours | 4 366 600,00 € | 1 649 110,48 € | 6 015 710,48 € |
| Total dépenses d'équipement | 4 680 360,00 € | 1 966 376,63 € | 6 646 736,63 € |
| 040 - Opérations d'ordre | 9 117,67 € | | 9 117,67 € |
| 041 - Opérations d'ordre patrimoniales | 170 000,00 € | | 170 000,00 € |
| 10 – Dotations, fonds divers et réserves | 13 693,00 € | | 13 693,00 € |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées | 222 572,46 € | | 222 572,46 € |
| Total dépenses d'investissement | 5 095 743,13 € | 1 966 376,63 € | 7 062 119,76 € |

Les dépenses d'investissement

Vue d'ensemble



Les dépenses d'investissement

Les restes à réaliser 2018 : 1 966 376,63 €

Dont :

- **Maitrise d'œuvre Aménagement de la Plaine de Chevincourt**
- **Travaux d'aménagement des abords et du hangar de la ferme péri-urbaine**
- **Travaux de réhabilitation énergétique du groupe Scolaire Louise Weiss**



Les dépenses d'investissement

Les restes à réaliser 2018 : 1 966 376,63 €

Dont :

- Matériel technique pour l'Estaminet
- Bâtiments : AD'AP
- Travaux de voirie (rue des Tamaris)



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 20 - Etudes / logiciels : 92 450 €

- Etudes : 15 000 € (plans des bâtiments)
- Logiciels : 77 450 € (changement portail famille, divers licences)

Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 21 - Acquisitions de matériels divers : 332 332,58€

- Achat d'un camion : 120 000,00 €
- Matériels informatique : 16 055 €
- Achat mobilier divers (tables, chaises, bureaux etc..) : 32 320 €
- Achat divers (columbarium, micros Estaminet, matériel voirie, plonge Maison des Tout Petits : 52 935 €)



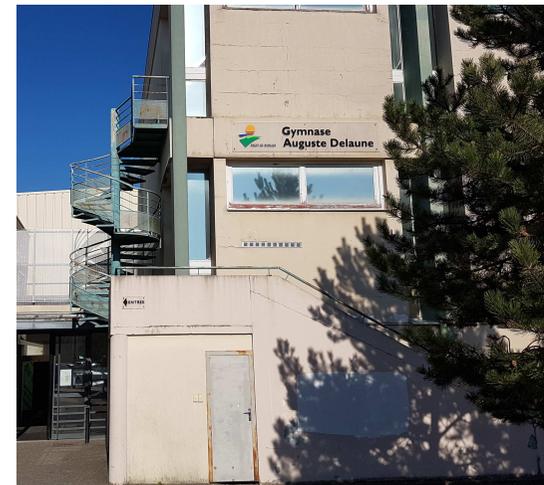
Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 4 366 600 €

Dont notamment :

- Bâtiments – AD'AP : 75 000,00 €
- Bureaux et accueils HDV et Centre social : 62 000 €
- Logements (rénovation, P3) : 26 800 €
- Maitrise d'œuvre et étude pour la rénovation énergétique du Gymnase Auguste Delaune : 185 000 €



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 4 366 600 €

Dont notamment :

- Travaux Stade Jacques Anquetil (terrain de pétanque et vestiaires foot) : 286 000 €
- Travaux Centre de loisirs Henri Dès (office, occultations, ascenseur...) : 126 000 €
- Bornes fontaine City stade et Jardins partagés : 9 000 €



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 4 366 600 €

- Travaux d'aménagement de la Plaine de Chevincourt : 2 978 000,00 €
- Voirie communales et routes (dont la rue Mars, aménagement PMR) : 325 000 €
- PAVE (accessibilité espace publics) : 27 000 €
- Réfection cour école : 40 000 €



Conclusion

Innover durablement malgré les contraintes

- En poursuivant les efforts de gestion
- Sans augmentation des taux de fiscalité directe locale
- Avec un important programme d'investissement
- Avec recours à l'emprunt pour répartir la charge sur les années futures